

COMMUNIQUE DE PRESSE

Situation sanitaire et vaccination en Haute-Loire au 21 janvier 2022

Le Puy-en-Velay, le 21/01/2022

Au 17 janvier, le taux d'incidence dans le département s'élève à 3219 pour 100 000 habitants (taux national : 3244). Le taux de positivité est quant à lui de 30,7% (26,8 % pour le niveau national). La situation reste grave et particulièrement préoccupante.

115 personnes sont prises en charge dans les hôpitaux du département dont 4 en soins critiques.

Depuis le début de l'épidémie en mars 2020, 307 personnes sont décédées en milieu hospitalier en Haute-Loire.

Face à cette hausse continue des chiffres épidémiologiques en raison notamment de la circulation du variant Omicron, il est fortement recommandé de faire preuve de vigilance dans ses interactions, en veillant à appliquer les gestes barrières. En effet, la circulation du virus et les très nombreuses contaminations impactent fortement le monde du travail, et notamment l'ensemble des structures médicales, médico-sociales et d'accueil d'enfants, ce qui a nécessité une réorganisation de leur fonctionnement pour faire face à cette situation dégradée, tout en maintenant, du mieux possible, le service rendu.

Point sur la vaccination en Haute-Loire

Au 18 janvier, concernant les personnes éligibles de 12 ans et plus, 173 369 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin (87,2% de la population générale) et 171 254 personnes ont été complètement vaccinées (86,2% de la population) et 64,4 % de la population concernée a reçu une dose de rappel.

Vaccination pédiatrique (5-11 ans)

Depuis fin décembre 2021, la vaccination est désormais ouverte à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans.

En Haute-Loire, de nouvelles lignes dédiées à la vaccination pédiatrique ont été mises en place et d'autres seront ouvertes prochainement:

Centre de Vaccination de Vals Près le Puy :

tous les mercredis et samedi matin

Centre de vaccination de Brioude :

tous les mercredis de 9h00 à 12h00 depuis le 19 janvier

Centre de vaccination de Langeac, à partir du 26 janvier :

au moins un mercredi sur deux de 10h00 à 12h00

Centre de vaccination d'Yssingaux (salle de la coupe du monde), à partir du 22 janvier :

tous les mercredis de 14h00 à 17h00

tous les samedis de 9h00 à 12h00

Les horaires sont susceptibles d'évoluer : pour prendre RDV : <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19>.

En Haute-Loire, au total, **5 centres proposent la vaccination pédiatrique (voir)** en complément de l'offre vaccinale proposée par les médecins ou pédiatres, ainsi que par les infirmiers qui peuvent aussi vacciner sur prescription médicale. Par ailleurs, certains services de protection maternelle et infantile (PMI) peuvent proposer la vaccination.

Pour rappel, le schéma vaccinal des enfants de 5 à 11 ans est le suivant :

- Pour les enfants n'ayant pas eu le Covid-19, un schéma à deux doses du vaccin pédiatrique à 21 jours d'intervalle sera réalisé.
- Pour les enfants ayant eu le Covid-19, un délai de 2 mois doit être respecté après l'infection et la vaccination. Une fois le délai de deux mois passé, une seule dose de vaccin sera proposé.

Pour savoir si l'enfant a déjà contracté le virus du Covid-19, un test sérologique rapide (TROD) pourra être effectué sur place, avant la vaccination. Il suffit de piquer le bout du doigt afin d'y prélever une goutte de sang. Si le test est positif, cela signifie que l'organisme a déjà développé des anticorps et qu'une deuxième dose ne sera pas nécessaire. Si le test est négatif, deux doses de vaccin, à trois semaines d'intervalle, seront nécessaires.

A noter que la vaccination des enfants de 5 à 11 ans inclus **nécessite le consentement des deux parents mais la présence d'un seul parent accompagnateur suffit.**

Si un seul des deux parents est présent : il signe le formulaire d'autorisation parentale et déclare sur l'honneur que l'autre parent a donné également son consentement à la vaccination de l'enfant.

Si les deux parents sont présents : les deux parents signent le formulaire d'autorisation parentale.

Pour en savoir plus, [consulter la rubrique dédiée sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#), ainsi que le flyer « J'ai un enfant qui a entre 5 et 11 ans, Mes questions sur sa vaccination contre le Covid-19 »

La vaccination constitue une arme essentielle contre le Covid-19, y compris pour les enfants.

Concernant la vaccination des 12 ans et plus, il y a actuellement et pour les prochaines semaines, plusieurs milliers de créneaux de réservation disponibles en Haute-Loire. Il est donc possible de prendre rendez-vous sans difficulté : <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-43-haute-loire.html>. Les gros centres de vaccination proposent aussi des plages sans rendez-vous : Vals Près le Puy, Brioude, Yssingaux.

Annonces du Premier Ministre

Au cours d'une conférence de presse, le Premier Ministre a présenté un calendrier d'allègement des mesures sanitaires qui devrait être mis en place progressivement durant le mois de février. Il a également indiqué que l'entrée en vigueur du passe vaccinal interviendrait dès le lundi 24 janvier 2022, sous réserve de la décision du Conseil constitutionnel.

Ces mesures sont liées à l'évolution de la situation hospitalière qui devrait permettre aux dates en question ces allègements.

Bilan sur la mobilisation des professionnels de santé dans la vaccination et les dépistages au cours de l'année 2021

Depuis la fin de l'année 2021, les professionnels de santé de ville sont mobilisés de manière accrue en matière de vaccination. Au cours de la première semaine de janvier 2022, ce sont 5 724 vaccinations qui ont été réalisées par la médecine de ville, et par l'intermédiaire de 164 professionnels de santé, soit 48 % du nombre de vaccinations total. Dans les centres de vaccination, le nombre de vaccinations réalisées sur la même période est de 6 166, soit 52 % du total cumulé.

Au cours de l'année 2021, 153 323 tests PCR ont été réalisés en Haute-Loire, ainsi que 118 864 tests antigéniques.

Au 18 janvier 2022, ce sont 12 566 tests PCR (soit 8 % du nombre total de l'année 2021) et 34 201 tests antigéniques (soit 29 % du nombre total de l'année 2021) qui ont été réalisés par les professionnels de santé du département.

Ces chiffres attestent d'une forte demande de dépistages liée à la propagation du variant Omicron.

En Haute-Loire, 294 professionnels de santé ou laboratoires réalisent des tests PCR et antigéniques.

Mise en place d'une cellule départementale de continuité du dépistage

Depuis janvier 2022, dans le cadre de la circulation du variant Omicron particulièrement contagieux, une cellule départementale a été mise en place en Haute-Loire, rassemblant les services de la préfecture, de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et des services de l'Éducation nationale.

Elle a notamment pour missions :

- d'assurer un accompagnement sans faille des directeurs d'école qui sont chargés des relations avec les familles et de la sécurité de l'accueil des élèves ;
- de mettre en place un système de pilotage quotidien des absences des personnels du service public, en particulier celui de l'éducation nationale ;
- d'organiser le pilotage et l'adaptation des dispositifs de dépistage (tests antigéniques et PCR) ;
- de piloter et renforcer l'offre locale en autotests, notamment pour la bonne mise en œuvre du protocole scolaire de dépistage.

Cette cellule a permis de s'assurer qu'il n'y avait pas de rupture entre l'offre et la demande de tests sur l'ensemble du territoire du département de la Haute-Loire.